



Temps de rédaction de un acte de vente

Par **Elfo Yador**, le **30/03/2017** à **21:05**

Bonjour,

Voilà je dois acquérir un terrain qui avait été laissé à l'abandon' tous les successeur ont été retrouvés par un généalogiste' le notaires à toutes les autorisations (vraiment toutes) depuis 3 mois' tout est OK (' vendeurs acheteurs et vraiment absolument tous les documents qui sont en possession par le notaire) mais le problème est que son secrétaire qui est chargé de l'acte de vente ne fait pas son travail, toujours rien à chaque fois que je l'appelle il me dit que cela sera fait dans quelques jours et le discours du notaire est le même. Il faut savoir que ce terrain ne doit pas leur rapporter beaucoup sûrement environ 200 fois que la plus ridicule de leur transaction qu'ils ont l'habitude de traiter et donc mon dossier passe après les autres.... Sachant que n'importe quel successeur peut décéder n'importe quand (certains sont vraiment très âgés) et cela pourrait remettre complètement la vente en question rien que pour retrouver des successeurs sans que d'autres héritiers ne décèdent

Que puis je faire ?

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **30/03/2017** à **21:52**

Bonjour,

Vous êtes libre de prendre un autre notaire, ou de vous plaindre auprès de la chambre départementale.